



AUDIENCE SNUipp-FSU/RECTRICE du 30 mai 2017

> ACADEMIE ORLEANS-TOURS RECHERCHE 100 PE !

> ALLEGEMENTS DE SERVICES LA RECTRICE VA REVOIR LES REFUS !

> CP DEDOUBLE EN REP+ DES LA RENTREE 2017 !

Présents pour le Rectorat : Mme la Rectrice, M DAUMIN secrétaire général, M PERUS secrétaire général adjoint, M TOUPRY IA45, M MALROUX directeur du cabinet de Mme la Rectrice
Pour le SNUipp-FSU étaient présents Kévin DUPLEIX de l'Indre, Bruno CHIROUSE du Loiret, Jean Christophe RETHO de l'Eure-et-Loir Stéphane RICORDEAU du Loir-et-Cher et Paul AGARD de l'Indre-et-Loire

> Dédoublément des CP en Education prioritaire

Le SNUipp-FSU Orléans-Tours est intervenu sur l'importance du dispositif PDMQDC qui fonctionne et dont la profession en attendait la généralisation. Ce dispositif est reconnu sur le plan pédagogique et a un impact positif sur le climat scolaire. Il serait incompréhensible de le supprimer après 3 ans. Nous ne sommes pas opposés par principe au dédoublement des CP mais un tel dispositif doit être préparé et disposer notamment des moyens pour le mettre en place puis être évalué. Il est pour nous impensable qu'il se fasse au détriment des PDMQDC. Le dédoublement des CP sera plus que difficile par manque de moyens en personnels mais aussi de locaux.

De plus, ce dispositif de dédoublement a déjà existé et le bilan qui en avait été fait avait amené à sa disparition.

Le SNUipp-FSU Orléans-Tours a rappelé l'urgence d'une baisse des effectifs dans toutes les classes et sur tous les secteurs.

Mme la Rectrice : le Ministre a demandé aux recteurs de lui indiquer les moyens disponibles dans tous les départements. Pour le Ministre, le dispositif PDMQDC devra être évalué dès la fin de l'année 2017-18.

La mise en place en parallèle du dédoublement des CP se fera dès septembre 2017 avec également une évaluation des résultats en fin d'année. Le dédoublement en CP dès la rentrée 2017 se fera donc "là ou c'est possible" : notamment si des locaux sont disponibles. Pour les moyens humains : il serait possible que le collègue PDMQDC passe sur le dédoublement mais il y aurait aussi un appel à candidature dans les départements pour ces dispositifs de dédoublement.

Mme la Rectrice compte notamment sur les postes "en réserve" pour les mesures de carte scolaire de rentrée 2017 ! Les 2 dispositifs pourraient même coexister dans une même école de REP + !

Le SNUipp-FSU Orléans-Tours a rappelé que nous travaillons avec des enfants dont les apprentissages demandent pour certains plus de temps d'où aussi l'importance du travail de cycle avec les RASED et les PDMQDC. Dire que tous les élèves doivent savoir lire en fin de CP n'a pas de sens d'autant plus que tous les collègues de CP n'ont pas attendu le nouveau ministre pour y travailler !

Nous avons dénoncé ces choix notamment à ce moment de l'année où les mouvements sont finis (ou presque), dans un contexte où tous les départements sont en déficit (lire article ci-dessous) et que de nombreuses écoles sont en attente d'une ouverture de classe. Comment pouvons nous accepter que la mise en place de dispositif ait pour conséquences d'augmenter les effectifs dans les autres classes, de ne pas ouvrir une classe dans de nombreuses écoles et pour au final faire appel à de nombreux contractuels dès septembre !

Nous avons rappelé aussi l'urgence de renforcer les RASED pour faire réussir tous nos élèves ainsi que la nécessité d'une véritable formation initiale et continue!

> Allègements de services

Le SNUipp-FSU Orléans-Tours a exprimé sa grande colère face à la gestion de ce dossier. Alors que nous avons obtenu des garanties au niveau académique, la gestion dans les départements est à l'opposée de ce que nous sommes en droit d'attendre d'une gestion des ressources humaines.

Mme la Rectrice s'est étonnée de refus qui sont en contradiction avec ce qui avait été décidé lors du groupe de travail du 5 mai dernier notamment la prise en compte des situations RQTH et même des avis du médecin. Ainsi un collègue en situation de RQTH et ayant un avis favorable du médecin de prévention s'est vu notifier un refus par un simple courrier administratif !

Mme la Rectrice s'est engagée à revoir tous les dossiers de ces refus.

> EN INDRE ET LOIRE

4 écoles en REP+ devraient être concernées par le dédoublement des CP : ST PIERRE DES CORPS Wallon et Marceau Courier et à JOUE LES TOURS : Rotière et Mignone. Dans plusieurs écoles des problèmes de locaux vont se poser. Le CTSD du 20 juin devra également indiquer les choix de l'administration sur les moyens utilisés (postes PDMQDC ou appel à candidature). Nous invitons les écoles et les enseignants concernés à nous joindre pour préparer ce CTSD. Voir aussi nos précédentes interventions pour la défense des postes PDMQDC. Nous vous invitons à signer la pétition nationale.



> EN INDRE ET LOIRE

L'administration, qui refuse toujours de nous indiquer les noms des collègues, nous indique 16 demandes dont 4 ou 5 refus. Le SNUipp-FSU37 disposait de 14 dossiers et est intervenu sur 3 des refus. Nous appelons les derniers collègues à nous joindre pour intervenir en leur nom en direction de Mme le Recteur.

> Situation des départements en terme de postes/personnels

Le SNUipp-FSU Orléans-Tours s'inquiète de la situation académique en partant du constat alarmant qu'il a fait en comptabilisant un déficit de près de 60 postes sur l'académie (seul l'Indre est excédentaire).

Le blocage total des détachements vers le second degré, la limitation des disponibilités (pour la première fois il y a des refus en Indre-et-Loire) mais aussi des ineat/exeat en sont les premiers effets !

Seconde conséquence, le recrutement très rapide à la rentrée de contractuels.

La situation a été confirmée par **Mme la Rectrice** qui nous indique même un déficit de 100 ce jour et que seulement des situations au cas par cas seront étudiées pour des ineat/exeat, une disponibilité...

- CHER : -5
- EURE-ET-LOIR : -5
- INDRE : +10
- INDRE-ET-LOIRE : -30
- LOIR-ET-CHER : -10
- LOIRET : -60

Cette situation est liée à une augmentation importante des départs en retraite.

Le SNUipp-FSU a souligné également l'importance des démissions, les faibles mouvements par permutations,... qui aggravent encore la situation.

Nous avons demandé le recrutement de la liste complémentaire du concours mais aussi qu'au niveau national un nouveau collectif budgétaire soit mis en place pour la rentrée 2017.

Mme la Rectrice indique que pour le moment le ministère n'a pas encore fait le choix de recruter des listes complémentaires pour compléter les postes vacants (pour le moment, elle ne sert que pour remplacer des démissions sur la liste principale).

Dans chaque département, un plan de recrutement et d'accueil des contractuels est déjà prévu : le Loir -et-Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret devraient appeler des contractuels pour faire la rentrée! L'Eure-et-Loir et le Cher devraient y faire appel rapidement après la rentrée. Il s'agira de contrats de 12 mois pour un recrutement au 1er septembre. Après le 31 décembre, les contrats se finiront fin juin. Un tutorat rémunéré pourrait être mis en place. Un temps de décharge de 3h pourrait être proposé pour un temps de formation.

> Postes à profil

Le SNUipp-FSU Orléans-Tours a dénoncé le profilage des postes.

Nous sommes intervenus contre l'augmentation des postes à profil ou à exigence particulière qui est en totale contradiction avec les demandes ministérielles. Le Cher et l'Indre-et-Loire ont aussi la particularité de "trier" les avis favorables en "favorables et très favorables" ou par un classement avec 4 avis A, B, C et D permettant à l'administration de ne plus prendre en compte le barème.

Mme La Rectrice va réétudier ce dossier.

> EN INDRE ET LOIRE

Dossier malheureusement récurrent depuis plus de 5 ans e Indre et Loire. Heureusement les IA de 4 départements de notre académie ont fait d'autres choix en limitant les postes à profil mais surtout en évitant les classements entre collègues reconnus pouvant remplir la fonction. Comme quoi c'est possible et l'école n'est pas mise à mal par un traitement plus équitable et transparent de ces postes.

Nous attendons avec impatience la réponse de Mme la rectrice car tous les ans une dizaine de collègues sont plus que pénalisés par ce système de triage !

> Congés parentaux et CLD

Nous avons à nouveau dénoncé les mesures prises qui amènent à perdre presque immédiatement son poste lorsque nous sollicitons un congé parental par exemple. Mme la Rectrice se retranche derrière les textes sans prendre en compte les conséquences pour les personnels. Nous poursuivons en CHSCTA et en CAPD nos interventions.

> Conventions rurales

Le SNU est intervenu sur l'absence d'une dotation en poste pour le Loir-et-Cher.

> Frais de déplacements pour animations pédagogiques

Le SNUipp est intervenu pour l'application du décret de 2016 qui calcule les droits aux frais de déplacement sur une base kilométrique et non SNCF. Pas de réponse lors de cette audience. Nous allons interpeller par courrier Mme la Rectrice.

> liste aptitude DEA

Un problème cette année avec une liste complémentaire limitée à 6 places mais avec ... 9 candidats qui ont eu un avis favorable. Finalement les 9 candidats ont été classés entre eux et 3 d'entre eux qui ont pourtant eu un avis favorable se trouvent évincés de la liste d'aptitude et ne peuvent donc pas postuler au mouvement sur les postes de DEA. Nous avons demandé l'inscription des 9 collègues ayant l'avis favorable. Ces entretiens ne peuvent pas donner lieu à classement. Le Rectorat, dans l'embarras, n'a pas répondu.

> EN INDRE ET LOIRE

Avec un déficit au 30 mai de 30 personnels, la rentrée ne pourra pas se faire sans le recours à des contractuels!

Et nous savons par expérience que ce déficit atteindra rapidement le double au minimum!

Pour la première fois, l'IA37 devrait limiter au maximum les exeat et refuse également des disponibilités !

Le prochain CTSD se tiendra le 20 juin. Nous avons déjà les demandes d'ouvertures de classes pour plus de 10

écoles.

La rentrée 2017 sera donc très difficile avec des classes surchargées, des ouvertures bloquées, des problèmes de remplacements ...

Nous invitons toutes les écoles à nous faire remonter leurs effectifs pour le CTSD du 20 juin.



**Pour son métier.
Pour soi-même.
Pour les élèves**

SE SYNDIQUER, C'EST

Utile

**J'ADHERE
"gratuitement"**

jusqu'en septembre 2017...

C'est possible !

**En adhérent dès
maintenant pour 2017/18 !**